



L'an deux mille vingt-et-quatre, le onze janvier, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : Frédéric CAMPS, Dominique DUFOSSÉ, Patrick LAFONT, Alain CABÉ, François CHAUVET, Serge KOSMINSKY, Jérôme PEREIRA-SANTERRE, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO, Michel MERCI, Séverine COMMENGE.

Procurations : Sylvie GOUZY à Michel MERIC

Absents : Steeve DENOY, Aurélie MIR

Secrétaire de séance : Gilberte VALERO

2024-003- AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DE MARVEILLE - DEMANDE DE SUBVENTION – AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Maire rappelle le souhait de l'assemblée délibérante d'accentuer la sécurité routière ainsi que l'embellissement de l'Allée de Marveille.

Le coût de l'opération s'élève à **459 732.00 euros H.T.**, investissement très important pour la commune. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au Département et à l'Agence de l'Eau afin de financer une partie des travaux :

	DÉPENSES HT ÉLIGIBLES	Demande de Financement	TAUX
DETR	459 732	105 092	23%
DÉPARTEMENT	459 732	114 933	25%
AGENCE DE L'EAU	292 620	146 310	32%
AUTOFINANCEMENT	459 732	93 397	20%
	TOTAL	459 732	100%

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **VALIDE** la demande de subvention auprès de l'État, le Département et l'Agence de l'Eau.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Frédéric CAMPS

